

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT DES DEUX-RIVES

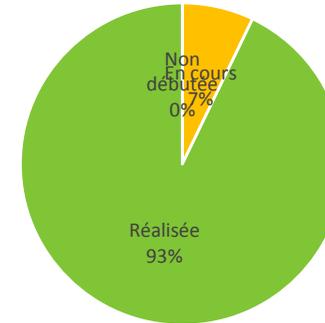
Région : Lanaudière

Date de la visite : 23 février 2016

Date de transmission au MSSS : 8 mai 2016

1ère reddition de comptes : 23 février 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	1	5	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	8	8
Total	0	1	13	14

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 23 août 2016			Reddition de comptes au 23 février 2017			Reddition de comptes au 23 février 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
		1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.		X			X		
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.		X				X			X
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.		X			X			X	
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.		X				X			X
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.		X				X			X
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.		X				X			X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 23 août 2016			Reddition de comptes au 23 février 2017			Reddition de comptes au 23 février 2018			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
		PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX									
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident et pour valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	1 juin 2018		X			X				X
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent aux besoins des résidents.	30 mars 2017		X			X				X
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de s'assurer que le personnel démontre de l'attention auprès des résidents.	1 décembre 2016		X				X			X
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	1 novembre 2016		X			X				X
11	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident et le personnel aient une position adéquate lors des repas.	1 février 2017		X			X				X
12	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel pour animer le milieu de vie.	30 novembre 2017	X				X				X
13	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	1 avril 2017	X				X				X
14	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient bien entretenus et sécuritaires.	1 novembre 2016		X				X			X